

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 6

Rubrik: Pesées et stations d'observations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PESÉES ET STATIONS D'OBSERVATIONS

Du 11 avril au 10 mai 1967

Alt.	Station	dim.	aug.	Observations
357	La Plaine	—	10,800	Avec les beaux jours de mai tout revit, et c'est la fête des abeilles.
400	Troinex	—	11,300	Encore quelques beaux jours, et la récolte de printemps sera bonne.
450	Courtedoux	—	4,100	Belle floraison, fruitiers, pissenlits et colza.
480	Payerne I	1,600	3,050	Colonie sur bascule très moyenne. Posé la hausse le 29.4. Le réchauffement de ces derniers jours aura été favorable, dent-de-lion qui passe et colza. Le 7.5 + 1,100.
480	Payerne II	—	7,850	Après un temps froid, voici de belles et bonnes journées pour nos abeilles.
500	Bex	1,700	2,600	Cette petite augmentation provient certainement de l'accroissement de la population, plutôt que de la récolte qui a été insignifiante cette période.
520	Glovelier	3,500	—	Colonie bien développée malgré le froid. Petits apports du 7 au 10 sur dents-de-lion.
597	Ecublens	1,800	8,500	Pour les fortes colonies les hausses sont pleines. Récolte sur fruitiers et colza. Dès le 6.5 la bascule fait 1 kg par jour.
600	Cheseaux	—	9,500	Trop froid pour la dent-de-lion, mais belle récolte sur colza.
620	Echallens	2,550	16,200	Après le froid d'avril, chaleur, humidité et soleil = 6,500 kg en deux jours ; le 9 et 10 mai. Récolte sur pissenlits.
650	Gros-de-Vaud	7,750	18,350	Celui qui sait attendre n'est pas déçu, la nature fait bien les choses. Récolte sur dents-de-lion et fruitiers.
740	Poliez-le-Grand	1,050	11,150	Début de récolte le 29.4. : 0,200 kg. Meilleure journée le 9.5 avec 2,550 kg.
742	Fleurier	—	—	Sans changement vu le stimulant. Colonies très fortes dans la contrée, beau temps, doux, les hausses prennent le chemin des ruches.
750	Le Mouret	12,000	—	N'ai pu visiter les colonies avant milieu avril. Bon hivernage, aucune perte. La récolte a débuté le 4 mai.
970	Le Locle	—	—	Du 8 au 10 mai, belles journées permettant la visite des premières dents-de-lion. Végétation retardée par le froid et la neige.
1150	Les Caudreys/ Le Sépey	—	—	Bon hivernage, mais temps froid, le pollen a gelé, espérons vivement sur des jours meilleurs.
850	Gorgier	0,800	3,200	Du 1 ^{er} au 28.4. pas de récolte. Du 29.4. au 10.5. très forte récolte de pollen et apports de nectar provenant des arbres fruitiers en pleine floraison.

Dix-sept communiqués, quel magnifique succès, mais pour être valable, il en faudrait autant tous les mois, car c'est seulement dans la régularité, que nos lecteurs peuvent se faire une idée de la prospérité de nos ruches, dans nos différentes régions de la Romandie.

Que dire de plus, que le beau temps de la première quinzaine de mai et la luxuriante floraison ont été particulièrement favorables pour les apiculteurs de plaine. Espérons que nos collègues moins favorisés seront récompensés à leur tour.

1211 Châtelaine/GE, le 18 mai 1967.

O. Schmid.

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

LA PIQÛRE VENIMEUSE DE LA GUÊPE

**Une petite guêpe, « *Habrobracon juglandis* »
possède l'un des venins les plus efficaces de la terre**

*(De notre correspondant à New York, Dr W. Schweisheimer,
traduit par la rédaction)*

Le Dr Raimon L. Beard, un entomologiste à la station de recherches agricoles de l'Etat américain du Connecticut, a démontré qu'une petite guêpe injecte lors d'une piqure dans le corps de sa victime, la quantité insignifiante de 0,000 000 065 millilitres de son venin. Mais, cette infinitésimale quantité est suffisante pour tuer un être vivant.

On peut se représenter combien cette guêpe est un ennemi dangereux. Il s'agit de la petite sorte de guêpe nommée « *Habrobracon juglandis* ». Elle utilise son appareil venimeux pour mettre en état de paralysie complète les larves d'insectes ou les chenilles. Puis elle pond ses propres œufs dans les insectes sans secours. Quand les jeunes guêpes apparaissent, elles ont ainsi à disposition une source abandonnée de nourriture fraîche.

Malgré une très grande dilution du venin, la paralysie subsiste

Le Dr Beard a entrepris dans ce contexte, toute une série d'expériences. Il établissait le poids d'une chenille piquée par la guêpe. Cette chenille était bien plus grosse que la petite guêpe. Il mesura également la quantité de sang de cette chenille. Cette expérience fit constater qu'une paralysie complète de la chenille intervenait dès que le venin était mélangé au sang à raison de 200 millions de parties. Il s'agissait d'une paralysie durable entraînant la mort ultérieurement.

Mais l'efficacité de ce venin va encore plus loin. Si l'on prélève le sang d'une larve ou d'une chenille piquée par la guêpe et